

MOUVEMENT - FICHE DE POSTE ENSEIGNANT COORDONNATEUR SAPAD (Service d'Assistance Pédagogique à Domicile)

Lieu d'exercice

Le poste est rattaché à l'IEN ASH et implanté au sein de l'Association des PEP 57 – 8 rue Thomas Edison – 57075 METZ

Textes de référence

Circulaire n°98-151 du 17 juillet 1998 relative à l'assistance pédagogique à domicile en faveur des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période.

Profil du poste

Afin de garantir le droit à l'éducation et à la poursuite des apprentissages, le SAPAD, géré par le Pôle Education, Loisirs et Solidarités des PEP 57, organise la scolarisation à domicile des enfants et adolescents malades ou accidentés qui ne peuvent être scolarisés en raison de leur état de santé.

Enseignant titulaire du CAPSAIS, CAPA-SH ou CAPPEI

Le coordonnateur a la charge d'organiser et de suivre ce dispositif.

Le coordonnateur est sous l'autorité de l'IEN ASH et rend compte de son activité au président des PEP 57

Missions

- Permettre à l'élève malade ou accidenté de poursuivre les apprentissages scolaires indispensables dans la perspective d'une reprise réussie dans les conditions ordinaires de scolarisation.
- Placer l'élève, face aux exigences scolaires, dans une perspective dynamique : les apprentissages peuvent ainsi contribuer à l'amélioration de l'état de santé.
- Mettre en place et organiser le suivi des élèves déscolarisés pour raison de santé (maladie / accident)
- Animer le réseau d'assistance pédagogique à domicile.
- Gérer et coordonner les dossiers d'aide pédagogique.
- Favoriser la communication entre les différents acteurs (familles, enseignants, chefs d'établissement, assistantes sociales, infirmières, médecins scolaires, psychologues EN, ...)
- Assurer la coordination entre les services des PEP et de la DDSDEN
- Préparer et organiser les commissions médicales
- Rechercher des enseignants volontaires (priorité à ceux de l'élève ou de l'établissement scolaire) et assurer la gestion administrative et des moyens dévolus au service.
- Rédiger des ordres de mission des enseignants et suivi des heures effectuées.
- Organiser la formation et l'accompagnement des personnels engagés auprès des élèves pris en charge
- Rédiger des bilans ((qualitatifs, quantitatifs, propositions d'amélioration du service)
- Préparer et animer les Comités de Pilotage (2x par an)

Compétences et qualités requises

- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif, premier et second degré, et du rôle des différents acteurs.
- Connaître la spécificité de la scolarisation des élèves malades
- Disposer de qualité de rigueur, d'organisation dans la gestion et le suivi des dossiers.
- Disposer de bonnes capacités à communiquer, de qualités relationnelles, de communication, d'écoute et d'adaptabilité.
- Etre capable de communiquer dans différents contextes et de travailler en équipe.
- Etre capable de discrétion professionnelle.
- Etre capable de se rendre disponible et être réactif afin de faire face aux éventuelles
- Maîtriser les outils informatiques (tableur, traitement de texte...).
- Etre capable de se rendre disponible et être réactif afin de faire face aux éventuelles urgences.
- Mobilité départementale

Sujétions / Contraintes Poste non ouvert aux enseignants exerçant à temps partiel

Renseignements Inspectrice de la circonscription ASH

et coordonnateur SAPAD : Coordonnées : 03.87.66.06.20 – sapad@pep57.org